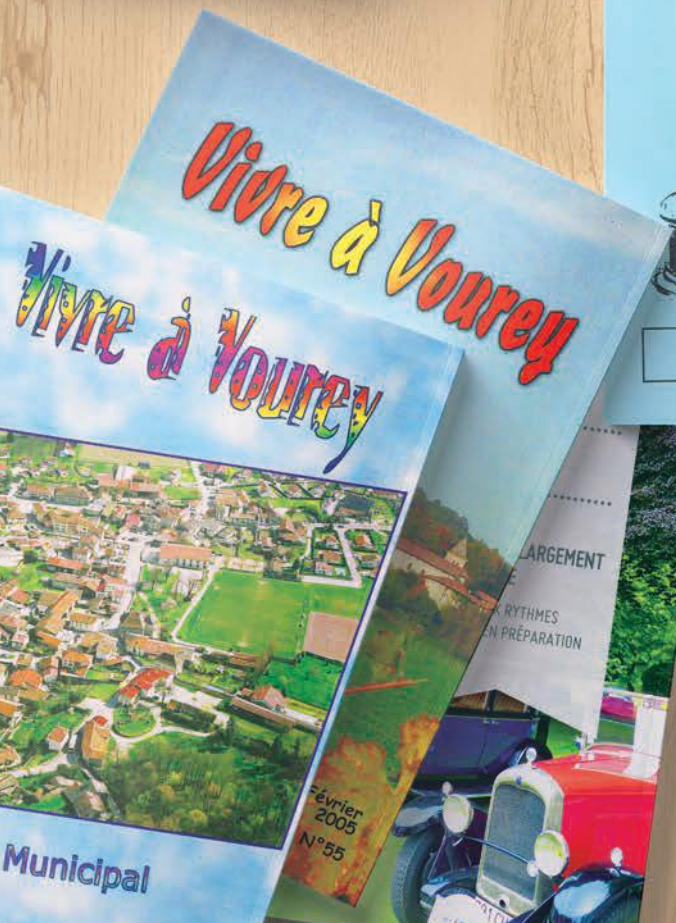




VIVRE À VOUREY

.....
FÉVRIER 2017
BULLETIN MUNICIPAL n° 91
.....

Vivre à Vourey,
36 ans déjà !





Chers amis,
C'est sans protocole que je m'adresse à vous en ce soir de cérémonie des vœux, mais je pense que c'est la façon qui me correspond le mieux pour vous souhaiter la bienvenue. Des amis, vous l'êtes tous, soit pour moi-même ou pour un des membres du conseil municipal ; mais surtout vous êtes des amis de Vourey ou avez un attachement

particulier pour notre beau village.

Même Monsieur le Ministre André Vallini est venu amicalement partager ce moment convivial avec ses anciens amis voureysiens, sans tambour ni trompette. Il a d'ailleurs bousculé son emploi du temps et je l'en remercie.

Nous voilà pour la troisième fois réunis afin de partager et d'échanger. Je ne peux oublier le terrible anniversaire qui marquera à jamais le 7 janvier date à laquelle la France et la démocratie ont été attaquées.

Je vous invite donc à vous lever afin d'observer une minute de silence et témoigner ainsi notre impossible oubli et repenser à ce moment où nous étions tous CHARLIE. J'y joindrai une pensée pour mon papa qui vient de nous quitter. /Minute de silence/

La cérémonie des vœux est souvent le moment du bilan ou de la présentation des projets, mais désormais, je perçois ce temps comme une soirée de rencontres et d'échanges avec le conseil municipal qui donne sans compter, sans être au-devant de la scène, et qui m'épaule avec toujours autant de patience.

Les messages de compliments, de remerciements, ou d'encouragements que vous nous adressez nous font du bien et nous aident à poursuivre notre engagement. Vos critiques constructives permettent aussi d'enrichir nos réflexions, même si nous ne pouvons satisfaire à toutes vos demandes, nous nous efforçons de répondre toujours dans l'intérêt général.

Ce soir vous allez encore découvrir le magnifique buffet préparé par vos élus, complété par des initiatives

individuelles et agrémenté avec un cocktail offert par les caves de Chartreuse qui s'associent avec plaisir à notre soirée.

Maïs avant de partager le verre de l'amitié je vous laisse tout de suite découvrir une surprise que nous proposent quatre citoyens voureysiens. /Film/ (pour info : film visible sur le site de la commune / rubrique actualité / vœux du maire)

J'appelle à mes côtés Maxime et Laurent Hardy, Pascal Frêne et Stéphane Judith, ils vous ont proposé ce film qui leur a demandé des heures et des heures de travail, leur bénévolat mérite d'être applaudi.

Je remercie également :

Rose-Anaël Courant qui m'a concocté la carte de vœux ; Mon personnel mais aussi le personnel remplaçant, bien nombreux en cette fin d'année avec les nombreuses maladies ;

Et plus particulièrement les services techniques pour la mise en place de cette cérémonie.

Avant de nous retrouver autour du buffet et d'admirer le feu d'artifice qui n'avait pas pu être tiré en juin pendant la traditionnelle vogue, je vous souhaite tout le bonheur du monde pour vous et vos familles et j'espère pouvoir écrire avec vous en couleurs le Vourey 2017. Soyez assurés de mon engagement pour vous représenter et porter haut les couleurs de la république que je porte en écharpe avec détermination, j'espère en être digne. Merci.



Vous avez été très nombreux à nous entourer lors du décès de mon papa. Votre présence, vos messages nous ont beaucoup aidés. Ma famille et moi-même vous remercions chaleureusement.

Les dons recueillis pour Fédécario et La ligue contre le cancer s'élèvent à 735 €.

Votre maire
Fabienne Blachot-Minassian

Rappel des coordonnées électroniques de la commune

- www.commune-vourey.fr : site internet de la commune
- www.commune-vourey.fr/newsletter/ : pour s'abonner à La Brève, la lettre mensuelle de Vourey
- info@commune-vourey.fr : pour contacter le maire et les services communaux
- ccas@commune-vourey.fr : pour toute demande d'ordre social
- urbanisme@commune-vourey.fr : pour toute demande relative à l'urbanisme
- secretariat@commune-vourey.fr : pour tout ce qui touche aux services à la population, la citoyenneté
- education@commune-vourey.fr : pour tout ce qui est afférent aux écoles
- associations@commune-vourey.fr : communiquer avec la commission Animations
- communication@commune-vourey.fr : pour transmettre des informations à publier sur les supports de communication de la commune (site internet, panneau lumineux, Vivre à Vourey)

Nettoyage de printemps le samedi 18 mars

Rendez-vous à 8 h 30 pour le café, départ à 9 h

Etat civil

Naissances

- Santino, Ernesto, Lucien VIEIRA, né le 28 septembre 2016 à Voiron
- Léna, Tessa MOENNE-LOCCOZ, née le 5 octobre 2016 à La Tronche
- Ynès, Nadine, Brigitte DIDON ROBIN, née le 8 octobre 2016 à Grenoble
- William MARION, né le 1^{er} novembre 2016 à Voiron
- Amélya, Manon CHOLLOT, née le 9 novembre 2016 à Saint-Martin-d'Hères
- Milhan GUELY, né le 25 novembre 2016 à Chambéry
- Naël GUELY, né le 25 novembre 2016 à Chambéry
- Lohan, Thierry LEJEUNE, né le 21 décembre 2016 à Grenoble

Décès

- M. ORJOLLET Marcel, le 1^{er} octobre 2016 à Vourey
- Mme MAZZAROLO Maria, veuve DEMARIA, le 25 octobre 2016 à Vourey
- Mme BERLIOZ Renée, veuve PONCET, le 24 novembre 2016 à Vourey
- Mme GIRARD Alice, veuve DECART, le 5 décembre 2016 à Vourey
- Mme PORTIER Suzette, veuve PORTIER, le 26 décembre 2016 à Vourey
- M. BLANDINO-MONTABONE Jean, Pierre, le 31 décembre 2016 à Rives
- M. MINASSIAN Kévoork, le 5 janvier 2017 à Vourey

Urbanisme

Permis de construire modificatif

- GAVINET Denis, 130, rue de la Mayette, déplacement emprise piscine, agrandissement d'une pièce, modification emplacement places stationnement

Déclarations préalables accordées

- MERIEUX Sébastien, 200, route du Moulin, abri bois + abri voiture + portail
- DESGRANGES Bernard, 510, route des Pierres Blanches, abri bois
- LEBEL Franck, 50, rue de la Mayette, murette + clôture + portail
- PONS Liliane, 85, route de la Fontaine Ronde, réhabilitation d'un local commercial en habitation
- ORJOLLET Catherine, 265, route du Point du Jour, piscine + clôture + portail
- MIGUET Brigitte, 50, route des Rivoires, agrandissement balcon pour création d'une terrasse
- CAPV - J.-Paul BRET, "Les Devez", préau pour bennes boue STEU
- MIGUET Brigitte, 50, route des Rivoires, clôture + portail

Foyer logement

Depuis le 31 décembre 2016, le foyer logement ne peut plus exister. Car la commune n'était plus en mesure de satisfaire aux exigences réglementées par le Code de l'action sociale et des familles concernant les foyers logements devenus résidences autonomie.

Nous avons rencontré plusieurs fois la personne qui s'occupe de l'autonomie au sein du département pour trouver des solutions mais en vain. De plus, les demandes se faisaient rares.

Les appartements redeviennent des appartements "ordinaires".

Il reste d'ailleurs trois appartements disponibles : 2 T1 bis + 1 T2

Les demandes doivent être faites auprès de Pluralis.

Nouveaux horaires d'ouverture

A partir du 1^{er} janvier 2017, la mairie et l'agence postale seront fermées le samedi. Nous profitons de ce premier numéro annuel pour vous rappeler les nouveaux horaires d'ouverture :

- lundi de 16 h 00 à 18 h 30
- mardi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 30
- mercredi de 9 h 00 à 12 h 00
- jeudi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 30
- vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 30

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale

Lundi de 16 h à 18 h 30

Mardi, jeudi et vendredi

de 10 h à 12 h, et de 16 h à 18 h 30

Mercredi de 9 h à 12 h

Numéros utiles

Mairie : 04 76 07 05 19

Fax : 04 76 07 79 61

Pompiers : 18- 112 depuis un portable

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

ou 04 76 35 30 17

Médecin de garde / nuits / WE :

08 10 15 33 33 (prix d'un appel local)

Service de l'eau du Pays Voironnais :

04 76 67 60 10

Pour les urgences : 04 76 67 60 20

Rencontre avec le maire et les adjoints

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.

Contactez le secrétariat de mairie

au 04 76 07 05 19

Réunion du conseil municipal

Le conseil municipal a lieu le troisième jeudi

de tous les mois impairs à 18 h 30.

Les réunions sont ouvertes au public

et vous êtes les bienvenus pour vous informer

sur la gestion du village.

Vivre à Vourey n° 91 - Février 2017

Directrice de la publication : Fabienne Blachot-Minassian

Responsable de rédaction : Daniel Blanc

Comité de rédaction : commission communication

Crédits photos : mairie de Vourey (sauf mention)

Imprimeur : Editions Boursier - Tél : 06 08 86 29 44

Tirage : 800 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2017

Vœux du maire : une année haute en couleurs

Une nouvelle fois, les vœux du maire ont remporté un franc succès. Outre la présence de très nombreux voureysiens (300 personnes présentes), nous avons pu noter, parmi nos invités de marque, monsieur le ministre André Vallini. Il a salué le courage de notre maire en ce moment difficile (décès de son papa) et a souligné les nombreuses et notables évolutions de notre village au cours de ces dernières années. Un film exceptionnel, préparé par quatre bénévoles de la commune (Maxime Hardy, expert en pilotage de drone, Laurent Hardy son père, Pascal Frene et Stéphane Judith), a permis de présenter les actions réalisées par la municipalité et les associations en corrélation avec les promesses de l'équipe municipale lors de son élection.

Vous pouvez regarder ce film en vous rendant sur le site de la commune, rubrique actualité : <https://www.youtube.com/watch?v=WyNVAeKyxyM>

Le buffet, aussi beau que bon a été dévalisé et chacun a pu déguster toasts saumon, foie gras, charcuterie, plateau de fromages, pizzas, pain d'épices (préparé par vos élus avec soin) sans oublier l'indispensable galette des rois géante.

Le clou de la soirée, aura été bien sûr, le superbe feu d'artifice, que même le grand froid ne nous aura pas empêché d'admirer en retrouvant nos yeux d'enfants. Pour reprendre le slogan de madame le Maire, bonne année 2017 qui sera, nous l'espérons, haute en couleurs.



Vourey brille même la nuit

A l'occasion des fêtes de fin d'année, Vourey a revêtu ses habits de lumière. La mairie, les arbres de la place et l'école entre autres ont enfilé des guirlandes et autres décorations argentées et bleutées,

permettant une vision nocturne féérique de notre village. Et ce, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



Beaucoup d'enfants à la cérémonie du 11 Novembre

La cérémonie du 11 Novembre 2016 a rassemblé une très importante foule à Vourey. Plus de 100 personnes se sont retrouvées devant le monument aux morts sous un ciel pourtant sombre et un temps pluvieux.

Merci aux très nombreux enfants présents, à leurs parents, d'être venus si nombreux ce vendredi 11, célébrer la mémoire de nos anciens combattants disparus et témoigner avec ceux encore présents.

Accompagné d'un ancien d'Algérie, chaque enfant a déposé une rose devant le monument puis a lu quelques lignes pour rappeler son nom, son lieu et âge (19 ou 20 ans) de mobilisation.

Lundi 7 novembre, ces mêmes enfants et anciens d'A.F.N. et membres de la FNACA s'étaient retrouvés à l'école dans le cadre des temps d'activités périscolaires avec Fabienne Blachot-Minassian, notre maire, pour échan-

ger, regarder des photos et préparer cette cérémonie.

Accompagnés à la guitare par Pierre-Yves, leur professeur de musique, ils ont chanté le Chant des Partisans :

*« Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines,
Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaîne,
Ohé ! partisans, ouvriers et paysans, c'est l'alarme !*

Ce soir l'ennemi connaîtra le prix du sang et des larmes, ... »

Les sapeurs-pompiers de Vourey étaient présents, comme Christian notre clairon et de nombreux membres de la municipalité. La cérémonie a démarré avec le discours du maire, la lecture de celui du ministre par Virginie, notre plus jeune élue et s'est terminée par une Marseillaise à capella chantée par toute la foule.

L'apéritif offert par la municipalité, servi par les sapeurs-pompiers de Vourey dans l'ancienne salle du conseil, a permis à de nombreux concitoyens de faire la causerie avant de rentrer chez eux.



Le parc municipal : objectif sécurité

Les travaux de mise en sécurité continuent au niveau du parc municipal.

Nous nous rappelons tous de cet arbre qui, il y a plus d'un an maintenant, était subitement tombé en milieu d'après-midi sur la place du monument aux morts. Fort heureusement, personne ne se trouvait à cet endroit et seuls des dégâts matériels étaient à déplorer.

L'équipe municipale, et plus particulièrement les membres de la commission Patrimoine, environnement et cadre de vie, ont alors souhaité faire établir un diagnostic sur l'état de santé des arbres du parc municipal. Deux sociétés spécialisées dans l'entretien des espaces verts ont été convoquées sur place. Leurs conclusions étaient semblables : trois arbres présentaient un risque et par mesure de précaution, ils conseillaient de les abattre.

Il s'agit d'un tilleul (l'arbre le plus haut du parc mais aussi le plus proche du terrain de foot), un frêne (qui d'ailleurs n'avait aucune valeur esthétique) et un marronnier (celui qui était le plus proche du gymnase et des places de parking mais surtout du jardin d'enfant).

Il n'était alors pas envisageable de prendre le moindre risque. Il a donc été décidé de réaliser cette opération de mise en sécurité



dès que possible et, la société "Vincent Espace Verts" de Saint-Jean-de-Moirans à qui le chantier était confié, a procédé aux travaux en ce début d'année 2107.

Certes, ces arbres nous étaient tellement familiers, que leur abatage nous laisse une impression de grand vide. Aussi, l'équipe municipale a décidé de replanter des arbres dès cet automne et des devis en ce sens sont déjà arrivés en mairie.

Travaux de sécurisation de la route de Rivoires

Lundi 10 octobre à 18 h, en mairie, se tenait la première réunion publique pour présenter la tranche 1 du projet de sécurisation de la route des Rivoires. Cette tranche 1 démarre au niveau des terrains de tennis et se termine au carrefour avec le début de la route des Pierres Blanches.

Fabienne Blachot-Minassian, notre maire, a rappelé que le PLU prévoit plusieurs zones de développement (opérations d'aménagement programmées, dites OAP) et qu'il est nécessaire d'anticiper (en plusieurs tranches) la sécurisation des voiries afin d'accueillir dans les meilleures conditions l'augmentation prévisible du trafic et la circulation des piétons.

Trois tranches ont été déterminées, fonction de divers paramètres et contraintes, mais également du bon sens pour éviter de faire et défaire, synonyme de gaspillage financier :

● La tranche 1 : la plus "simple" puisque toutes les constructions concernées sont

réalisées, point de dossier en lien avec les OAP, avec de futurs travaux de voirie, raccordements... La chaussée devrait rester intacte plusieurs années, avant de voir apparaître de trop précoces rustines.

● La tranche 2 : concerne l'extrémité nord des Rivoires qui relie les deux entrées de la route des Pierres Blanches. Cette tranche sera traitée une fois connue les accès aux lotissements prévus.

● La tranche 3 : la plus complexe, concerne le tout début de la route, depuis la place du



May jusqu'au tennis. Partie qu'il est capital de sécuriser vue l'étroitesse de la chaussée en partie basse (grange d'un côté, caniveau de l'autre). Une OAP est également concernée.

Marc Boizard du Pays Voironnais a présenté le projet dont voici les principales caractéristiques :

● La totalité de la route sera en zone 30.

● Trois zones d'alternat existeront (sens non encore arrêté) dont la plus longue dans la montée du cimetière. Une autre d'environ 50 mètres se trouvera entre le chemin du Petit Bon Dieu et le début des Pierres Blanches.

● Un trottoir de 1,4 m de large, surélevé et goudronné existera sur toute la longueur du tracé, côté Vercors.

● Démarrage des travaux prévu en avril 2017, après le traitement de nombreux dossiers de subvention.

Vous pouvez consulter les diverses planches présentées en soirée et les profils en travers en vous rendant sur notre site dans la rubrique PROJETS : www.commune-vourey.fr

Une voureysienne à l'honneur

Vourey est fier d'annoncer qu'il y a une nouvelle avocate en son sein. Non contente d'être la plus jeune élue de la commune ; Virginie Reynaud-Dulaurier est aussi une brillante étudiante.

Elle poursuit ses études à la Fac de Grenoble où elle obtient son master 1, se délocalise à Montpellier pour obtenir son master 2 en droit des affaires et fiscalité - DJCE (l'éloignement ne l'empêchant pas d'assumer sa tâche d'élue).

A l'automne, elle ne tarde pas à se faire embaucher et son choix se tourne vers un cabinet grenoblois spécialisé en droit des affaires, en intégrant le pôle fiscalité. Elle prête serment en décembre et devient membre de la liste des avocats sur le registre du Barreau de Grenoble.

Mais Virginie n'est pas seulement une femme de tête, c'est aussi une femme de cœur passionnée et engagée. Elle aime son village, votre village, mais elle a surtout à cœur de dire que ses parents (personnalités très impliquées dans Vourey) ont été un grand moteur et sont "des parents géniaux". Nous te félicitons, Virginie, et te souhaitons une belle et longue carrière.



Objets trouvés ! Ils ne sont pas perdus pour tout le monde

Deux paires de lunettes, deux casquettes, un tournevis, une pince réglable, deux téléphones, une poupée, des trousseaux de clé, des télécommandes, un doudou, un collier, une gourmette et, clou de l'inventaire, une prothèse auditive rangés dans une vieille corbeille.

Cet inventaire à la Prévert surgit d'une vieille corbeille jaune, soigneusement entreposée à la mairie.

C'est la liste non exhaustive des objets trouvés remis au personnel administratif, qui n'attend que la description de l'objet par le propriétaire pour lui remettre l'objet en question. "Le plus drôle, c'est que nous n'avons aucune demande de restitution des objets de la boîte. En revanche, nous avons des tas de demandes pour des objets que nous n'avons pas !",

s'amuse Noémie, actuellement en remplacement à l'accueil de votre mairie.

Bref, le bureau des objets trouvés n'engendre pas la mélancolie, sauf que le personnel aimerait quand même se débarrasser de ces objets et des vêtements abandonnés qui lui ont été remis depuis de longs mois. Une loi de 2008 régleme les objets trouvés, mais le délai de conservation par une mairie est fixé par arrêté municipal. À l'expiration de ce délai et en cas de non-réclamation par son propriétaire, un objet peut être remis à celui qui l'avait trouvé, à condition d'en faire la demande avec justificatif de son identité et présentation du récépissé de son dépôt. Mais attention, le vrai propriétaire peut toujours le revendiquer pendant trois ans !

Inscription rentrée 2017 pour les petites sections de maternelles

A compter de ce jour et jusqu'au 28 février 2017, les parents d'enfants nés en 2014 sont priés d'aller en mairie pour effectuer l'inscription à l'école pour la rentrée de septembre 2017.

Veillez-vous munir du carnet de santé ainsi que d'un justificatif de domicile. L'inscription de l'enfant sera ensuite à valider auprès de la directrice en la rencontrant le lundi, horaires scolaires, ou sur RDV au 04 76 07 77 34. Par avance merci.

Mme Béal Stéfany, directrice école



Reconduction des rythmes scolaires



Mis en place à la rentrée de septembre 2014, les nouveaux rythmes scolaires ont fait l'objet d'une reconduction, sous leur forme actuelle. Le jeudi 15 décembre dernier, les représentants de l'école, des parents d'élèves et de la mairie, réunis en séance de conseil d'école extraordinaire, se sont exprimés favorablement.

Cette organisation permet aux parents, pour lesquels cela est possible, de récupérer leurs enfants à 15 h, les lundis et vendredis de chaque semaine.

Quant aux autres, ils sont accueillis, sous condition d'inscription, aux TAP (temps d'activité périscolaire).

Encadrés par des agents municipaux ou des bénévoles, ils découvrent des activités, des personnalités de notre village au travers d'une éducation partagée. A défaut de réduire leur journée... ils se détendent.

Notons qu'un sondage, proposé par l'APEV aux familles adhérentes, a mis en lumière la satisfaction globale de ces rythmes et des activités qui en découlent.

Comité de pilotage Ecole

Composé de deux représentants de l'APEV, des institutrices de maternelles, de la directrice de l'école, de Madame le Maire et des personnels mairie et Atsem ainsi que de deux membres de la commission école, un comité de pilotage se réunit depuis le premier conseil d'école pour réorganiser les temps de présence des personnels auprès des enseignantes de maternelles.

Il s'agit de répartir selon le volant d'heures attribuées à l'école, les temps de présence en tenant compte des critères règlementaires et législatifs (temps de présence à l'école, respect du temps de coupure, nombre d'heures hebdomadaires, etc...)

Tous les critères sont pris en compte afin de proposer un aménagement sans augmenter le nombre d'heures des personnels en poste.

Il convient aussi de tenir compte des différentes missions que ceux-ci encadrent et qui sont nécessaires à la bonne marche de toute l'organisation de l'école et pas seulement des maternelles.

Encore en phase d'aménagements, nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce dossier. Nous profitons de ce numéro pour vous souhaiter, à tous, une belle année 2017. Quelle soit à la hauteur de vos espoirs et vous aspire à réaliser vos rêves.



Le Rallye des Gazelles pour une seconde fois !

Laura Pierre et Laura Terpend sont toutes les deux sapeurs-pompiers volontaires respectivement dans les casernes de Vourey et de Chimilin. Elles avaient remporté en 2014 le concours Chérie FM / Continental, leur permettant ainsi de participer à la 24^e édition du Rallye Aïcha des Gazelles.

lancées le défi de réitérer l'aventure. Trois ans après leur première participation, c'est non sans peine et avec beaucoup de mérite que Laura et Laura ont réussi à réunir les fonds nécessaires pour s'inscrire à la 27^e édition de ce rallye qui aura lieu en mars 2017.

Depassement de soi, solidarité et respect seront leurs mots d'ordre. Pour les contacter : lauras-rag2014@outlook.fr - Facebook : <https://www.facebook.com/leslauras>

Sur la photo au premier plan : Laura Pierre (à gauche) et Laura Terpend (à droite)

Le Rallye Aïcha des Gazelles est un rallye raid 100 % féminin qui, depuis 1990, rassemble des femmes de 18 à 66 ans et de 33 nationalités différentes dans le désert Marocain. Il développe une autre vision de la compétition automobile : pas de vitesse ni de GPS mais une navigation à l'ancienne. Il est par ailleurs le premier rallye raid à s'inscrire dans une démarche environnementale (certifié ISO 14001) et citoyenne.

Malgré leur inscription, elles continuent activement leur recherche de fonds pour pouvoir louer leur véhicule tout terrain, indispensable à l'aventure. Elles espèrent convaincre des partenaires locaux pour qui elles courront avec fierté. Elles souhaitent mettre en lumière les valeurs qui les animent au quotidien à travers leur activité professionnelle (aide-soignante et ingénieur Sécurité/Environnement) et leur engagement de sapeur-pom-



Le vote par procuration

Si vous n'êtes pas sur la commune le jour des élections, pensez au vote par procuration.

A qui donner sa procuration ? A un autre électeur à condition qu'il soit inscrit sur les listes électorales de la même commune et qu'il ne détienne, le jour du scrutin, qu'une seule procuration établie en France.

Pour combien de temps ? Lors de la souscription de votre procuration, il conviendra d'indiquer la date du scrutin concerné et indiquer si elle est donnée pour le premier tour, le second ou les deux tours. A noter qu'il est possible de choisir le même mandataire pour les deux tours, ou bien un mandataire différent pour chaque tour. La procuration peut également être donnée, non pas pour une élection déterminée, mais pour une période donnée, dans la limite d'un an. Cette possibilité est d'autant plus intéressante cette année, en vue des élections législatives du mois de juin, qui suivront les présidentielles.

A qui s'adresser ? Vous devez vous présenter en personne et effectuer les démarches auprès du commissariat de police, de la gendarmerie ou du tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. La gendarmerie compétente pour les électeurs ins-

crits sur les listes voureysiennes est celle de Moirans.

Quelles pièces fournir ? Il faudra à cette occasion :

- présenter un justificatif d'identité admis pour voter (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire).

- remplir un formulaire afin d'indiquer un certain nombre d'informations concernant la personne ayant le pouvoir de voter à votre place (le mandataire) : nom de famille, non d'usage, prénom(s), adresse et date de naissance. Ce formulaire inclut également une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement (vacances, obligations professionnelles...). Il n'est pas nécessaire de fournir de justificatif sur la nature de l'absence. Ce formulaire est à remplir auprès de l'autorité compétente mais est également disponible sur internet pour être préparé en amont (formulaire cerfa n° 14952*01).

Dans quel délai ? En principe, une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'à la veille du scrutin. En pratique toutefois, veuillez à effectuer les démarches le plus tôt possible et surtout dans un délai suffisant pour permettre à la mairie de recevoir la procuration

(délais d'acheminement et de traitement de la procuration), au risque que le mandataire ne puisse pas voter à votre place.

Et ensuite ? Le mandataire ne reçoit aucun document, il est donc nécessaire de bien l'avertir. Le jour du scrutin, le mandataire doit seulement se présenter muni de sa propre pièce d'identité, et votera pour lui-même et en votre nom, dans les mêmes conditions.

Rappel à tous pour les élections à venir

Dates

Election présidentielle : le premier tour de l'élection du Président de la République aura lieu le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017.

Elections législatives : l'élection des députés se déroulera les dimanches 11 et 18 juin 2017.

Documents à présenter pour voter : les bureaux de vote, situés en salle du conseil à la mairie de Vourey, seront ouverts de 8 h à 18 h. Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de se présenter avec une pièce d'identité à jour (dont carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire) ; la carte d'électeur ne peut constituer un justificatif d'identité et n'est d'ailleurs pas nécessaire pour voter.

Professionnels de la maison médicale de l'Olon

Créée en mai 2012, la maison médicale de Vourey fait partie du pôle de la Sure, entité qui rassemble plusieurs maisons médicales du pays voironnais. La maison médicale de l'Olon regroupe aujourd'hui 15 professionnels de santé.

Nathalie CASAGRANDE	Médecin généraliste	04 76 93 78 01
Christian SCHELLER	Médecin généraliste Médecin du sport	04 76 07 99 34
Carine RUFFIER DES AIMES	Infirmière	06 89 13 64 94
Isabelle LABET-ROSIER	Infirmière	06 89 13 64 94
Alexandra BATIGNE	Masseur kinésithérapeute	06 13 36 38 63
Emmanuelle BOUVIER	Masseur kinésithérapeute	06 77 57 15 48
Emmanuelle FUSEAU	Masseur kinésithérapeute	06 13 36 38 63
Frédéric AROUN	Ostéopathe Masseur kinésithérapeute	04 76 07 48 01
Stéphanie BRUCKER	Podologue-Pédicure	06 81 39 05 51
Isabelle BILLON-GALLAND	Psychologue clinicienne	06 82 48 72 34
Sylvie BERGER	Diététicienne	06 70 02 51 19
Sabine PAGES	Sophrologue	06 11 77 65 54
Geneviève GRANAT	Orthophoniste	06 40 08 48 28
Sophie SANTOMIL	Orthophoniste	06 41 38 02 22
Sarah MANUEL-BOUCARD	Acupunctrice	07 50 49 45 63



Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la maison médicale : www.maison-medecale-vourey.fr

Fin du marché de restauration

Le marché de restauration, qui assure les repas du restaurant scolaire et des commandes liées au portage de repas, est actuellement assuré par la société Cecillon Traiteur basée à Vinay. Voté pour trois ans, il arrivera à son terme en juin prochain.

A cet effet, la commission Affaires Scolaires travaille actuellement sur le nouveau cahier des charges en tenant compte des retours qu'elle a de la cantine.

Si vous-même ou un de vos proches commandez des repas, vous pouvez nous faire part de vos remarques. Elles seront les bienvenues et nous aideront à nous positionner pour le choix du prochain marché.

CCAS

La commission du CCAS souhaite tout d'abord une très belle année 2017 à tous et toutes.

L'année 2016 s'est terminée avec la confection et la distribution des colis de nos "anciens" qui s'est déroulée le samedi 10 décembre 2016 avec brio. Celle-ci a été suivie d'une visite à Val Marie où nous avons apporté 32 colis bien-être pour ses résidents. Le CCAS participe également aux friandises de Noël pour les enfants de notre école de Vourey à hauteur de 131 paquets.

Pour cette nouvelle année, il est prévu le traditionnel "goûter des anciens" qui se déroulera le samedi 11 février 2017 au restaurant scolaire.

Nos jeunes nageurs ont brillé

Le 16 octobre dernier s'est déroulé le sélectif national de slalom pour les championnats de France de nage en eau vive SLALOM 2017.

Nos jeunes champions locaux se sont une nouvelle fois manifestés.

- Arthur Blachot, 1^{er} cadet homme
- Antoine Blachot, 1^{er} junior homme
- Oscar Boulet, 2^e minime homme
- Rémi Chavance, 4^e junior homme
- Charly Boulet, 5^e benjamin homme

N'oublions pas nos deux vétérans Laurent Chavance et J.-C. Jacob qui ont respectueusement obtenu les 22^e et 6^e place.

La suite des événements des championnats les 1^{er} avril et 25 juin 2017.



Vous êtes en recherche d'emploi ?

L'association mandataire "Aides à Domicile" recherche des personnes motivées, sérieuses et compétentes pour travailler auprès de particuliers employeurs.

Interventions auprès des familles pour des travaux ménagers ou de la garde d'enfants mais aussi auprès des personnes âgées ou en situation de handicap pour les aider dans leur vie quotidienne (courses, repas, ménage, aide à la personne, présence de nuit ou week-end). Expérience souhaitée, permis B et voiture, indispensables.



Merci d'envoyer votre candidature sur notre site :

www.aidesadomicilevoironnais.fr

Ou par courrier :

AIDES A DOMICILE

40, rue Mainssieux - CS 80363 - 38516 VOIRON cedex

Bibliothèques : mode d'emploi

Un réseau de 19 bibliothèques, un catalogue commun, une carte d'abonnement et plus de 230 000 documents à votre disposition... Alors n'hésitez plus abonnez-vous !

Depuis janvier vous pouvez emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau avec un seul abonnement :

L'abonnement c'est :

- 20 documents au maximum pour quatre semaines, dont 4 DVD, 1 jeu et 1 liseuse. Vous pouvez prolonger la durée de deux semaines ;
- un accès aux ressources numériques, aux ordinateurs publics, à la connexion internet ;
- la possibilité d'emprunter n'importe quel ouvrage et de le faire livrer gratuitement dans la bibliothèque ou le point de dépôt de votre choix ;
- des tarifs accessibles* : 15 € pour un adulte, gratuit pour les -18 ans, les étudiants et les demandeurs d'emploi.

Pour vous abonner

Présentez-vous dans la bibliothèque de votre choix avec un justificatif de domicile et votre carte d'identité. Votre abonnement vous permettra d'emprunter dans les 19 bibliothèques du réseau.

Si vous êtes déjà abonné à une ou plusieurs des bibliothèques

Quel que soit le type d'abonnement que vous aviez en 2016, il sera valide sur le nouveau réseau jusqu'à sa date anniversaire. Vous n'avez aucune démarche à faire. Votre ou vos abonnements seront automatiquement élargis à l'ensemble des collections, des ressources numériques et des services du réseau, y compris si vous aviez un abonnement uniquement pour des livres. Lorsque vous vous réabonnez, vous aurez la nouvelle carte du réseau.

Les + du réseau

Avec un abonnement vous pouvez accéder à l'ensemble des documents (livres, DVD,

CD) des bibliothèques du territoire. Ainsi qu'à l'ensemble des ressources numériques en ligne ou sur place : presse, autoformation, vidéo, musique, jeux...

Côté règlement

Si je rends un ou plusieurs documents avec plus de deux semaines de retard, je devrai m'acquitter d'une amende de 2 € pour pouvoir continuer d'emprunter. Si six semaines après le délai de retour initial, je n'ai toujours pas rendu le document, je devrai le rembourser.

Le bon plan

Besoin seulement d'un accès internet ou d'un ordinateur ?

Présentez-vous avec votre carte d'identité, ce service est gratuit !

Tout savoir sur les bibliothèques : www.biblio-paysvoironnais.com

* Tarifs pour les habitants du Pays Voironnais

La 20^e des "Petites Matinées"

Samedi 11 février à 9 h 30, salle de la Galise - Espace Jean Roybon - Vourey

SAVOIR DIRE OUI

Le samedi 6 novembre 2010 avait lieu la première Petite Matinée avec le thème :
"Savez-vous dire NON ? OUI, NON, PARFOIS ?"

Pour fêter la 20^e, nous vous proposons : **"Savons-nous dire OUI ?"**

Quand le OUI nous permet de nous enrichir en donnant, en partageant ;
Quand le OUI nous permet de considérer la différence de l'autre comme une richesse, comme un plus ;
Quand le OUI permet de ...
Si l'envie de dire OUI à ce temps d'échanges vous séduit, bienvenus.
Ce temps se veut être un temps de partage (en toute simplicité), de rencontres (tout âge confondu), de respect (de la parole de chacun et on n'est pas obligé de parler) et de plaisirs (à commencer par le café, thé et petits gâteaux).
Au plaisir de vous rencontrer et de partager.

L'équipe organisatrice : Hélène, Isabelle, Jocelyne et Catherine



Rappel en matière de nuisances sonores



Il est rappelé que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer de la gêne pour le voisinage (exemples: tondeuses, motoculteurs, perceuses, scies électriques, tronçonneuses) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants (arrêté préfectoral n° 97-5126 du 31 juillet 1997).

Nous rappelons à nouveau que ces horaires sont plus contraignants que ceux qui étaient indiqués dans l'arrêté municipal propre à Vourey. Merci de les respecter et de respecter vos voisins.

Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30

Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

Pics de pollution, pour en savoir plus...

Comme vous le savez certainement, un dispositif de lutte contre les pics de pollution se déploie actuellement sur l'agglomération grenobloise, le Grésivaudan et le Pays Voironnais.

Le système repose sur la mise en place des "Certificats Qualité de l'Air" (CQA). Ce dispositif relevant de l'Etat classe les véhicules en fonction de leur émission de polluants basée sur leur motorisation (électrique, essence, diesel) et leur âge (date de première immatriculation).

En cas de pic de pollution et selon sa durée, des mesures de différentes natures sont mises en œuvre comme :

- des limitations de vitesse,
- des interdictions de circulation pour les véhicules les plus anciens,
- des incitations tarifaires à l'usage des transports alternatifs à la voiture (bus, tramway, vélo). Pour tout savoir sur ce dispositif, nous vous invitons à consulter trois supports :
- le dossier du Mag' du Pays Voironnais du mois

de décembre en vous rendant sur le site ci-dessous :

www.paysvoironnais.com/documents/Publications/JPV/MAG_CPV_248-dec_2016_BD.pdf

- la rubrique consacrée sur le sujet sur : www.paysvoironnais.com/transports-et-deplacements/pic-de-pollution-808.html

- la plaquette explicative dédiée à ce sujet que vous pouvez télécharger en consultant l'actualité parue sur notre site internet le 9 décembre dernier : www.commune-vourey.fr/actualites/pics-de-pollution-en-savoir/

Pour connaître, les mesures qui sont actuellement observées sur le territoire, rendez-vous sur www.paysvoironnais.com

Vous pouvez être prévenus par SMS du déclenchement des alertes pic de pollution en renseignant votre numéro de portable sur le lien suivant: www.paysvoironnais.com/pic-de-pollution/incription-alerte-sms-pollution-779.html?no_cache=1

description-alerte-sms-pollution-779.html?no_cache=1!

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'Agence Mobilité du Pays Voironnais :
4, avenue des Frères Tardy à Voiron
04 76 05 03 47
lieu central d'information

CLASSIFICATION DES VÉHICULES PARTICULIERS LÉGERS ET UTILITAIRES			
DATE DE 1 ^{re} IMMATRICULATION	ÉLECTRIQUE	ESSENCE	DIESEL
APRÈS LE 01/01/11			
ENTRE LE 01/01/06 ET LE 31/12/10			
ENTRE LE 01/01/01 ET LE 31/12/05			
PARTICULIERS ENTRE LE 01/01/97 ET LE 31/12/00 UTILITAIRES LÉGERS ENTRE LE 01/10/97 ET LE 31/12/00			
PARTICULIERS AVANT LE 01/01/97 UTILITAIRES LÉGERS AVANT LE 01/10/97		SANS CERTIFICAT	

Bien trier ses déchets d'activités de soins

Tous les patients en auto-traitement médical, en tant que producteurs de déchets de soins, ont l'obligation légale de trier leurs déchets représentant un risque infectieux



et de contamination pour l'homme et l'environnement. Ces déchets nécessitent de ce fait un traitement particulier. Collecteurs, boîtes jaunes, conteneurs... : plusieurs noms pour dire la même chose mais rien à voir avec vos poubelles classiques réservés aux déchets ménagers !

Les déchets de soins piquant, coupant ou perforant doivent être jetés dans des collecteurs spécifiques, appelés aussi "boîtes jaunes". Individuels et de différentes tailles, ces containers sont non polluants à l'incinération et fabriqués dans une matière anti-perforation, avec une fermeture étanche (provisoire puis définitive). Ces boîtes agréées NF permettent de stocker puis d'éliminer en toute sécurité les déchets de soins. Elles sont disponibles gratuitement en pharmacie. Attention seules

les boîtes JAUNES à couvercle VERT sont réservées aux usagers. Celles des professionnels sont reconnaissables par leur couvercle ROUGE.

Que mettre dans les boîtes jaunes ?

Seul le matériel piquant, coupant ou perforant doit être déposé dans les collecteurs. On met dans le collecteur : lancettes, aiguilles à stylo, seringues, cathéters pré-montés avec aiguille pour les porteurs de pompe.

On n'y met pas : les déchets dits "mous" (bandelettes, tubulures exemptes de piquants, cotons, ...) peuvent être jetés dans la poubelle ordinaire (résiduelle). Les stylos et flacons d'insuline qui sont des contenants de médicament doivent être déposés à la pharmacie.

Où les déposer ?

Une fois le collecteur plein, les déchets d'activités de soins sont considérés comme dangereux. Ils ne doivent pas être éliminés comme des ordures ménagères classiques et jetés à la poubelle. Bien fermé, le collecteur doit être déposé dans l'une des huit déchèteries du Pays Voironnais. Ce service est gratuit et réservé aux particuliers. Il est interdit d'utiliser d'autres récipients (boîtes de

conserve, bouteilles en verre ou plastique).

En ne respectant pas ces consignes, vous exposez votre entourage proche, les agents responsables de la collecte et du tri des déchets (ripeurs, trieurs du centre de tri de La Buisse, agents de déchèterie) à des risques d'accidents. On estime à 1500 par an, le nombre d'agents subissant des piqûres accidentelles sur les chaînes de tri françaises.

Le saviez-vous ?

Les professionnels de santé (infirmières, médecins...), même en intervention à domicile chez leur patient pour un acte de soin, ont une obligation légale de gérer eux-mêmes leurs propres déchets. Ils doivent donc être équipés, et ne surtout pas jeter de seringues ou autres déchets devant être déposés dans une boîte jaune dans vos poubelles classiques. Le Pays Voironnais propose un service spécifique payant aux professionnels de la collectivité.

Renseignements : 04 76 66 18 15.

Pour en savoir plus sur le tri de vos déchets, un moteur de recherche spécifique est disponible sur www.paysvoironnais.com rubrique déchets.

L'équipe de "Après l'école" vous souhaite une belle année 2017

Après l'école, c'est une aide :
aux collégiens, lycéens, les mercredis soir de 17 h 30 à 19 h
dans la salle des Associations.

Vous pouvez venir régulièrement ou ponctuellement selon
vos besoins. L'équipe (compétences générales en collège et
lycée) vous accueillera avec plaisir et motivation.

Primaire les lundis soir

Les intervenantes s'occupent tout au long de l'année d'un
élève, en accord avec les enseignants (aucune inscription en
direct). Un lien se tisse entre les élèves et les intervenantes et
permet un bon suivi.

En tant que bénévole ou élève, n'hésitez pas à passer nous
voir le mercredi entre 17 h 30 et 19 h, dans la salle des Associa-
tions ou à nous contacter.

Catherine Blanc : 06 23 81 41 54 – cblanc.croissance@laposte.net



L'APEV

Quelques nouvelles de notre association

Depuis la rentrée scolaire le bureau de l'APEV
a été renouvelé, Jane Kennedy-Lavastre est
notre nouvelle présidente. Voici un aperçu
des manifestations qui ont déjà eu lieu pour
le plus grand plaisir des enfants.

Au mois d'octobre, la boum d'halloween dé-
guisée a connu un franc succès. Les enfants
sont venus nombreux avec d'effrayants dé-
guisements qui ont été récompensés. Les
préparations des parents ont été dévorées,
les bonbons très appréciés et tout le monde
a bien dansé !



manifestations viendront au fur et à mesure.
Nous espérons vous y voir avec de supers
moments à partager en perspective!!!

Pour rappel, l'APEV est une association de
loi 1901 à but non lucratif qui permet de se
rassembler, de se rencontrer, de se mobiliser
pour permettre de récolter des fonds pour
offrir à tous les enfants de l'école de Vourey,
des activités supplémentaires et notamment
les sorties scolaires. Elle a également pour
mission de représenter les parents d'élèves
aux conseils d'école.

Nous remercions chaleureusement toutes
les personnes qui apportent leur aide pour la
réussite des manifestations tout au long de
l'année. En effet, pour la réalisation de toutes
ces manifestations et l'organisation d'autres
activités pour les enfants, les membres de
l'APEV ont besoin de l'aide de tous les pa-
rents.

Comment pouvez-vous aider l'APEV ?

Même quelques heures de présence ou
d'aide très ponctuelles sont importantes
pour permettre le bon déroulement des ma-
nifestations. Toute participation est la bien-
venue !

Vous pouvez consulter les informations liées
à l'association et les activités à venir sur notre
site internet : www.apev-vourey.org

Vous pouvez également nous contacter par
mail : contact@apev-vourey.org ou par cour-
rier dans notre boîte aux lettres située de-
vant l'ancienne entrée de l'école primaire..

Les bénévoles de l'APEV

Une nouvelle année commence avec de nou-
velles manifestations hautes en couleurs.

Voici, le programme des futures festivités, à vos agendas

- Vendredi 17/02 goûter des vacances pour le
carnaval, les enfants pourront venir déguisés.
- Dimanche 9/04 randonnée en famille.

- Dimanche 21/05 le
marché aux fleurs,
rendez-vous incontour-
nable des amateurs
de plantes.

- Vendredi 30/06 la
fête de l'école pour
conclure l'année sco-
laire.

Les précisions sur ces



Amicale des sapeurs pompiers de Vourey



Au premier plan, Maurice Ravat (une trentaine d'année de service) et son épouse Marie accompagnés d'Antoine Lozano.

L'activité de sapeur-pompier lie de façon indéfectible opérationnel et associatif. Source d'échanges et de partage, la vie associative à travers l'amicale resserre les liens indispensables qui unissent les sapeurs-pompiers. Grâce à l'amicale, les sapeurs-pompiers de Vourey ont eu une année riche en activités. Nous avons pu découvrir de nouvelles activités sportives comme la spéléologie ou encore participer à une course d'orientation avec la caserne de Chimilin permettant ainsi de rapprocher deux casernes iséroises séparées d'une quarantaine de kilomètres.

Pour les fêtes, l'amicale a réuni les familles lors du chaleureux et convivial arbre de Noël. Convivialité partagée également avec les anciens sapeurs-pompiers qui ont reçu la visite des pompiers actifs lors de la distribution des colis de Noël.

Courant novembre, nous avons également organisé notre traditionnel salon des antiquités.

Le rôle de l'amicale est donc essentiel dans l'existence de la caserne de Vourey qui est une équipe uniquement composée de sapeurs-pompiers volontaires actifs et retraités,



De gauche à droite Henri Benoit, une trentaine d'année de service, accompagné de sa femme Jeanine et du lieutenant Jean-Marc Reynaud-Dulaurier

habitant dans la commune et ayant une activité professionnelle.

La caserne de Vourey permet d'assurer un secours de proximité à la population Vourey-sienne et recherche des personnes dynamiques et motivées dès l'âge de 16 ans pour venir renforcer nos rangs. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information au 06 69 03 97 42.

Enfin nous tenons à vous remercier pour l'accueil réservé aux sapeurs-pompiers lors de nos habituelles tournées de calendriers et nous vous souhaitons une très belle année 2017.



Les sapeurs-pompiers des casernes de Chimilin et de Vourey accompagnés de bénévoles ayant aidé au bon déroulement de la course d'orientation

Vourey-Sports et Groupement Fure Isère



U18F avec leurs nouveaux maillots offerts par la société de systèmes de télécommunications TELENCO basée à Moirans

Vourey-Sports, son président, ses éducateurs, ses bénévoles, vous présentent tous leurs vœux pour cette nouvelle année 2017 qui commence. Qu'elle puisse vous apporter tout ce que vous et vos proches désirez.

Revenons un instant en arrière pour voir ce qu'il s'est passé depuis la rentrée.

● En novembre dernier, la traditionnelle soirée du foot (qui je vous le rappelle se déroule désormais en novembre et non plus en mars). Ce fut une belle réussite, avec plus de 250 repas servis et une belle ambiance sur la piste de danse.

● En décembre, la tournée de distribution de nos calendriers pendant laquelle vous nous avez encore très bien accueillis. Merci à vous.

Que va-t-il se passer pour ce premier trimestre 2017 ?

● Nous avons rendez-vous avec vous dès le 5 février pour notre matinée boudins & fri-cassée. Dès 9 h 00 vous pourrez venir déguster et acheter les boudins. La distribution du Vivre à Vourey fait que cette manifestation devrait être passée au moment où vous lirez ces lignes.

● En avril, le dernier samedi d'avril précisément, se tiendra l'édition 2017 de Chop'In Vourey, le salon de la bière artisanale. Pour cette deuxième saison, 16 brasseurs de la région ont répondu présent pour vous faire

goûter leur production. Quelques-uns qui étaient présents la saison dernière mais surtout des nouveaux, et principalement de l'Isère et de l'Ardeche. Rendez-vous donc le samedi 29 avril à partir de 11 h 00 et jusqu'à 20 h 00. On a décalé les horaires pour permettre à toutes et à tous de pouvoir venir.

● Les samedi 3 et dimanche 4 juin 2017, se tiendra notre 8^e rassemblement des écoles de foot : les catégories U10/U11, U12/U13 et U18 Féminines le samedi dès 9 h 30 et les U6/U7 et U8/U9 le dimanche dès 9 h 30 aussi. De quoi avoir une belle animation dans Vourey tout le week-end.

Et au niveau sportif ?

● A noter la belle saison de l'équipe féminine à 11, qui après avoir fini troisième de sa poule de brassage, accède à la division supérieure, en excellence. Leurs acolytes de l'équipe U18 féminines du Groupement Fure Isère ont tout simplement fini premières de leur poule de brassage et se sont donc retrouvées elles aussi en excellence. Bravo à ce groupe qui démarre bien la saison.

● Les deux équipes U13 du groupement font de belles performances aussi en se classant actuellement premières et secondes de leurs poules respectives. Une belle prouesse pour une première année de groupement où la "mayonnaise" est en train de prendre.

● Les U15 du groupement, un peu plus en difficulté, sans être décroché pour autant puisqu'à la septième place de 1^{re} division à 7 points du quatrième, dans un championnat où la victoire vaut 4 points.

Autant dire que rien n'est joué.

● Les U17 du groupement sont un peu dans la même situation, puisqu'ils pointent à la sixième place de 1^{re} division, à 7 points du troisième.

● Les U19 du groupement sont encore un peu mieux en se positionnant à la cinquième place de 1^{re} division, à seulement 2 points du troisième.

Vourey-Sports est toujours à la recherche de joueurs dans toutes les catégories, ainsi que d'éducateurs ou de membres pour le conseil d'administration. N'hésitez pas à prendre contact avec le président (Emmanuel Nolin) au 06.32.64.85.37

www.vourey-sports.fr
www.facebook.com/vourey.sports/

Dernière minute, alors que nous redigeons ces lignes nous apprenons avec tristesse le décès de Kervork Minassian qui a été un acteur actif (éducateurs des équipes de jeunes et des seniors, membre du bureau) de notre club dans les années 80. Nos pensées vont à sa famille, puissent nos condoléances leur apporter un peu de réconfort.



Seniors féminines avec leurs nouveaux maillots offerts par la société d'aménagement, d'entretien de jardins et de parcs 2F basée à Vourey

Le mot du Père Bertrand Cardinne, curé de la paroisse

Au début de l'année, nous échangeons volontiers des souhaits de bonheur et de santé... mais à notre époque, l'objet de nos souhaits est souvent la paix, qui fait tant défaut dans le monde.

Nous savons bien que la paix entre les pays, la paix entre les peuples, se construit par les gestes de paix que chacun peut faire. À notre niveau, il y a parfois de petits conflits familiaux qui grossissent de manière incontrôlable et démesurée... et parfois aussi, ces conflits naissent de jalousies, de non-dits, de malentendus. Pour se réconcilier avec ses proches – et donc pour contribuer à construire la paix –, il convient souvent de

se réconcilier avec soi-même, avec l'image qu'on donne et la considération dont on croit parfois manquer.

À Noël, que nous soyons croyants ou pas, nous avons vécu avec émerveillement la venue d'un enfant. C'était un enfant tout simple, dans une humble bourgade du Moyen-Orient ; mais sa naissance a revêtu une valeur extraordinaire. Elle nous apprend que les choses les plus importantes ne sont pas toujours celles qui attirent les foules ; elle nous dit que dans la simplicité, il y a une vérité plus grande que dans l'ostentation. Cette naissance nous rapproche des personnes qui sont dans la détresse ; elle nous aide aussi à



nous réconcilier avec nos pauvretés personnelles, avec ce que nous acceptons difficilement de nous-mêmes. Et sur ce chemin, nous parviendrons aussi à nous réconcilier avec nos proches. Ainsi, nous pouvons être "artisans de paix" en accueillant le petit enfant que les chrétiens appellent le "Prince de la paix".
Souhaitons-nous une bonne année, mais surtout une année de paix !

Père Bertrand Cardinne

L'Association "Nos Enfants Menkes"

Au cours de l'année 2015, nous avons porté notre association sur les fonts baptismaux. 2016 a donc été notre première année complète de vie... et le moins que l'on puisse dire c'est qu'elle a été riche de rencontres, de manifestations, de partenariats et de projets.

Le conseil d'administration, les parents et les enfants touchés par la maladie de MENKES tiennent à remercier vivement tous les adhérents, sympathisants, le conseil municipal de Vourey pour son soutien et sa confiance renouvelée, les acteurs de la vie associative vourey-sienne, en un mot toutes celles et tous ceux qui par leur présence, leur empathie, leur soutien, sont les rouages essentiels de notre action.
Un grand merci tout d'abord à notre parrain Serge Papagalli et sa troupe qui ont donné de leur temps, de leur talent et de leur notoriété au service de notre cause et qui ont rassemblé 370 personnes le 7 octobre dernier au gymnase. Merci à vous de votre présence !

Un grand merci aux médecins spécialistes de la pathologie, venus de la France entière et même au-delà pour avoir bien voulu prendre part à notre assemblée générale le 8 octobre. Pour nous ces événements ont été aussi riches en émotion du fait de la présence de deux autres familles cofondatrices de l'association venues de Gennevilliers et de Seclin dont le petit Louka.

Un grand merci à François Mazot d'avoir porté haut nos couleurs lors de la 38^e édition de la course Marseille > Cassis le 30 octobre.

Un grand merci à Michel Scaccialupi du club Ju-Justsu Défense de Vourey qui a renouvelé son partenariat de cœur avec notre association en reversant l'ensemble du montant des entrées à l'occasion de la matinée d'initiation, le 27 novembre.

Nous ne pouvions pas terminer ces quelques lignes, qui plus est à l'heure des habituelles étrennes de début d'année, sans vous faire part du fait que notre association est depuis peu reconnue d'intérêt général. Cela signifie que tous les dons et adhésions qui seront faits à notre association ouvrent droit à une réduction d'impôts à hauteur de 66% pour les particuliers et de 60% pour les entreprises (article 200 du Code général des impôts).

Nous souhaitons à chacun d'entre vous le meilleur pour l'année 2017, qu'elle soit remplie de petites joies et de grands bonheurs.

Contacts

Siège social : 15, route de la Gare - 38210 VOUREY
Grégory BOISSIEUX (vice-président) et Lydia VERDEL (secrétaire)
Tél : 06.72.79.68.60 / 07.70.28.41.68
Mail : nosenfantsmenkes.vourey@gmail.com
Facebook : <http://www.facebook.com/pages/Nos-enfants-menkes>



PiouPiou de Vourey

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2017

Le 13 décembre nous avons fêté Noël lors d'un goûter durant lequel les enfants ont pu participer à des animations et ateliers.

Cette fin d'année a été marquée par quelques changements au sein de notre bureau. En effet Madame Sylvie Mérieux après trois années passées à la tête de notre association, est devenue trésorière des "Piou Piou de Vourey", et a été remplacée à la présidence par M. François Mazot, tandis que Madame Severine Canavo est demeurée à son poste de secrétaire.

Je profite de cette occasion pour remercier Madame Mérieux pour son implication et le dynamisme dont elle a fait preuve durant ses trois mandats.

2016 a été également l'occasion de travailler avec d'autres associations comme "Nos Enfants Menkes" lors d'une vente de ravioles. Nous avons pu également organiser une formation pour les membres des "Piou Piou de Vourey".

Nous tenions à vous remercier pour votre mobilisation lors de nos diverses manifestations comme les différentes ventes de ravioles ou bien encore notre "Fête de l'Automne".

Nous vous donnons rendez-vous maintenant très bientôt pour une prochaine vente de ravioles.



SOIRÉE CADARET avec les "GOSSES BELLES"

Samedi 11 mars 2017 à 20 h 30



Espace Jean-Roybon à Vourey

Réservations : Elisabeth Caporale 06 12 36 57 08
Chantal Matray 06 72 15 06 42

et vente de billets le soir même (si disponibilités)

Buvette / Pâtisseries / Pizzas-Quiches

Attention, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé

Au profit de l'Association des
Familles de Traumatés Crâniens

AFTC Isère - 2, allée Ponson-du-Terrail - 38130 Echirrolles
Tél. 06 72 42 89 38 - aftc.isere@orange.fr
www.aftc38.org



Que 2017 vous apporte bonheur et santé à tous

La Compagnie des Zamuz Gueules

La Compagnie des Zamuz Gueules a la joie de revenir jouer sa pièce de théâtre comique "La Nuit des Dupes" de Michel Heim les vendredi 3 et samedi 4 mars 2017 à 20 h 30 au gymnase.

Réservations : 06 62 60 30 07 ou les.zamuz.gueules@orange.fr

Prix des entrées : 10 euros

Une formidable bouffée de bonne humeur

Nous le savons tous, rire fait du bien et nous rend joyeux.

"Un homme heureux est un homme qui rit". Telle pourrait être la devise de la compagnie de théâtre Les Zamuz Gueules, troupe originaire de Vourey, dont les six membres ont pour ambition de réjouir le public.

Leur dernier spectacle, "La Nuit des Dupes" de Michel Heim, tord allègrement le cou à l'Histoire de France. A la cour de Louis XIII, Marie de Médicis, Anne d'Autriche, Richelieu et le duc de Buckingham, personnages hauts en couleur, s'amusent à qui dupera le mieux les autres.

Dans un mélange d'incroyables quiproquos, de jeux de mots étourdissants et d'anachronismes savoureux, l'ambiance est débridée et un brin coquine.

Les comédiens survoltés produisent là une pièce irrésistible et décapante, où les spectateurs découvriront, entre deux éclats de rire, comment d'Artagnan est réellement devenu mousquetaire. Alexandre Dumas lui-même n'aurait pas osé l'imaginer. Un spectacle à ne pas manquer !



La Nuit des Dupes
de Michel Heim

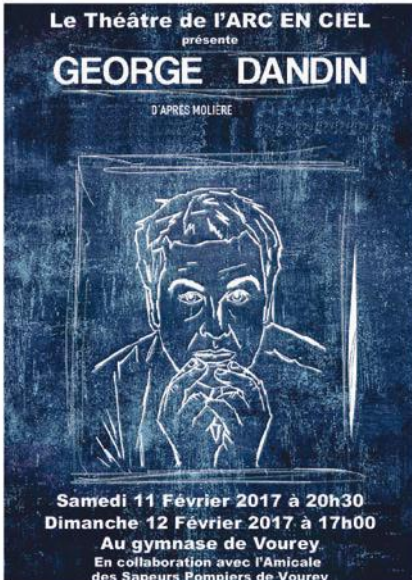
2 REPRESENTATIONS
Eclats de Rire Garantis !

*Une comédie décapante, de cape et de canapé...
où l'on apprend comment d'Artagnan est
réellement devenu Mousquetaire !*

Par la compagnie « **Les Zamuz Gueules** »
avec : Olympe Fandelli, Sophie Uhlenbusch, Christophe Granier, Jean-Luc Guidetti, Joël Blanc et Jérôme Bonnaud

Mise en scène : Jean-Luc Guidetti - Régisseur : Pascal Nuovo

Vendredi 3 et Samedi 4 mars 2017
au Gymnase VOUREY à 20h30
Réservations au 06 62 60 30 07 ou les.zamuz.gueules@orange.fr
Entrée : 10 €



Le Théâtre de l'ARC EN CIEL
présente
GEORGE DANDIN
D'APRES MOLIERE

Samedi 11 Février 2017 à 20h30
Dimanche 12 Février 2017 à 17h00
Au gymnase de Vourey
En collaboration avec l'Amicale
des Sapeurs Pompiers de Vourey

Théâtre de l'Arc en Ciel

George Dandin a voulu s'élever dans la société en épousant une jeune fille noble : un beau mariage ? En fait, il n'en retire que mépris, trahisons et mensonges !

"Vous l'avez voulu, George Dandin, vous l'avez voulu !" Entre comédie noire et tragédie joyeuse, cette pièce de 1668 reste encore aujourd'hui une critique sociale moderne et un plaidoyer contre la tyrannie.

En 1985, le Théâtre de l'Arc en Ciel, nouvellement constitué, donnait à voir à Moirans sa première création "George Dandin" de Molière. 30 ans plus tard, c'est l'occasion pour le TAEC de redonner, dans une nouvelle version, la

pièce qui fût la première de son répertoire et mesurer ainsi le chemin parcouru par la compagnie durant toutes ces années.

C'est sous la direction d'Alain Bertrand, avec qui nous collaborons depuis plus de 10 ans, que nous présenterons les 11 et 12 février prochains au gymnase de Vourey cette comédie amère, montée dans l'esprit d'un théâtre populaire de qualité qui caractérise le travail mené par ce metteur en scène.

La compagnie vous convie tous à venir partager cet événement pour le plaisir des petits et des grands.

Ju Jutsu Défense Vourey

Pour la deuxième année consécutive, le club de Ju Jutsu Défense de Vourey a organisé une matinée initiation à la self défense au profit de l'association "Nos Enfants Menkes". La recette de cette matinée self défense a été reversée intégralement à cette association.

25 participants venus de divers horizons (Vourey, Montceau-les-Mines, Voiron, Saint-Priest, Moirans, Tullins, Grenoble) ont prati-

qué durant cette matinée des techniques rapides et simples d'autodéfense.

Ces matinées Ju Jutsu défense sont ouvertes à tout public, aucune connaissance dans la pratique des arts martiaux n'est requise, le club organise quatre stages par an.

Les techniques enseignées sont adaptées à toutes les conditions physiques et enseignées par des instructeurs diplômés. La self défense c'est de la prévention, le but premier est d'éviter le conflit.

Le club de Ju Jutsu défense propose des entrainements tous les jeudis de 18 h 30 à 20 h, à partir de 13 ans.

L'entraînement a lieu : salle de l'Olon - Espace Jean-Roybon

65, route de la Fontaine Ronde - 38210 Vourey

Le jeudi de 18 h 30 à 20 h 00

Renseignements : Michel Scaccialupi 04 76 35 51 29

Mail : jujutsudefense@gmail.com

<http://scaccialupimichel.blogspot.fr>

<https://www.facebook.com/JU-JUTSU-Defense>



Portrait d'un baroudeur militaire : Jacky Nesme bientôt décoré de la médaille militaire

Durant les années 58 et la guerre d'Algérie où dans les Aurès, les opérations militaires d'envergure s'enchaînent. Au travers de ces affrontements, des actes de bravoure ponctués (parfois) de citations militaires. Dans cette lignée, le jeune Jacky Nesme, ancien Vouveysien aux années 50 dont lui et sa famille s'étaient installé au café de La Bascule, chez Germaine Garcin pour en prendre la gérance. Vingt ans pour Jacky et la guerre en Algérie où au titre d'appelé, le jeune Jacques Alain Nesme intègre le rang des engagés volontaires, pour des commandos, parachutistes de l'air. Lors de l'une de ces opérations, le feu des combats fait rage de toutes parts. Une fois encore la bravoure de Jacky s'y illustre. Son témoignage : "En sautant de l'hélicoptère venu nous déposer sur un piton pour, précisément déloger cette horde ennemie, notre accueil s'illustrait par un feu nourri ennemi. Le temps de s'abriter et se repérer. Les premiers gestes de survie étant "d'arroser" avec nos armes automatiques les tirs

ennemis, les renforts pouvaient de nouveau approcher". La citation qui suivra comporte l'attribution de la croix de la valeur militaire avec étoile de bronze et sa mention : voltigeur remarquable, ce deuxième classe d'allant et de sang-froid participera à diverses opérations héliportées dont l'opération "Topaze", de novembre 59 à janvier 60 et à plusieurs engagements dans le secteur de Batna. Le 25 février 1960, dans le djébel Lizouress, secteur d'Arris, en prenant une part active au cours d'un sévère accrochage avec une bande ennemie fortement retranchée, à la protection et au dégagement de sections amies violemment prises à partie par les feux adverses, permettant à celle-ci d'évacuer leurs blessés dangereusement exposés. Ce 19 mars 2017 lors de la 55^e cérémonie commémorative du Cessez le Feu en Algérie, célébrée cette année à Tullins, Jacky Nesme se verra épingler officiellement cette médaille militaire.



Jacky et Marie France Nesme, désormais paisibles résidents Tullinois



Le point sur le sport boule en ce début d'année 2017

La reprise des licences étant terminée notre effectif se compose de 26 licenciés et 13 sociétaires soit 39 adhérents.

Notre premier concours au calendrier est le challenge Tomai le premier mai.

Le suivant sera le quadrette vétérans fixé au **jeudi 6 juillet**.
Le challenge en l'honneur d'Anny Marché se fera en triplettes mixtes le **dimanche 23 juillet**.

Comme l'an dernier le secteur bouliste de Bièvre nous propose d'organiser un des deux pré-fédéraux (simple ou double) mais à ce jour rien n'est définitivement arrêté concernant le choix.

Concernant nos concours sociétaires, le challenge R. Perier est fixé au **dimanche 11 juin**.

Celui de la municipalité au **samedi 19 août**, et le challenge Gaby Fornoni au **samedi 23 septembre**.

Durant la période hivernale nous jouons au boulo-drome de Moirans, la reprise à Vourey se fera début avril en fonction du temps.

Tout nouveau joueur est bien sûr le bienvenu dans notre groupe où règnent la convivialité et la sportivité.

La Gaule

Amis pêcheurs,
Nous profitons de cet article pour vous présenter tous nos vœux pour cette nouvelle année, qu'elle nous soit pour tous pleine de joie et sérénité avec une santé de fer pour une extraordinaire saison de pêche.
Nous espérons faire autant de vente de permis que 2016 sinon plus.
Nous avons une pensée particulière pour M. Minassian Kevork qui est parti en ce début d'année, courage à son épouse et à ses enfants (Fabienne, Pierre Yves et leurs conjoints) et ses petits enfants.

Les nouveaux permis sont arrivés depuis fin décembre 2016.

Vous les trouverez à la vente auprès de :

- M. Videlier Bruno au 105, chemin de Suzet à Vourey - 06 83 91 80 68
- M. Gauthier Jean au 165, route de Sanisard à Vourey - 04 76 07 20 66
- Mme Penon Marie-Christine au 535, route des Rivoires à Vourey - 04 76 07 21 05

Notre assemblée générale se déroulera le dimanche 26 février 2017 à 10h00 à la salle des Associations, avec une permanence

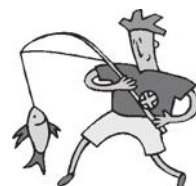
de ventes de permis à 9h30.

Une autre permanence sera tenue le dimanche 5 mars 2017 de 10 h 00 à 12 h 00.

L'ouverture de la pêche à la truite aura lieu le samedi 11 mars 2017 (le deuxième samedi de mars).

Nous vous souhaitons à tous et toutes une belle saison de pêche 2017.
A bientôt !

Le bureau de la Gaule Vouveysienne



Rappel aux associations

Merci à tous ceux qui jouent le jeu et alimentent, par le biais de leur rédaction, leurs photos, les pages Associations de notre Vivre à Vourey. Ce magazine auquel nous sommes tous attachés est en perpétuelle évolution. La dernière étant la publication intégrale, en couleur, de notre support.

Véritable plaisir pour nos yeux, elle n'en facilite pas pour autant l'aspect technique puisque désormais vos PHOTOS doivent être qualitativement supérieures. C'est la raison pour laquelle il ne nous est pas possible de publier les photos que vous nous transmettez dans le corps de vos articles. Et c'est bien dommage ! Car les derniers articles reçus en comportent de vraiment belles... Malheureusement inexploitable !

Merci de nous transmettre vos photos au format jpeg ou tiff dans leur taille originale à communication@commune-vourey.fr

Merci de veiller, à l'avenir, à toujours joindre en fichier séparés, article + photos. Cela uniquement dans le but de retranscrire, au mieux, votre investissement. Nous vous en remercions.

L'équipe du V&V

Tennis de Vourey

- Le tennis de Vourey organise comme chaque année, son pucier.
- Il aura lieu le **dimanche 3 avril 2017 de 9 h à 17 h** toujours au gymnase, Espace Jean-Roybon et sur la partie herbe et parking, si le temps le permet bien évidemment.
- Le tennis de Vourey n'a pas d'autre évènement pour ces trois prochains mois.

Les Compagnons de Volvredo

Au seuil de cette année naissante, permettez-nous de vous présenter tous nos meilleurs vœux. Que 2017 soit pour vous toutes et tous synonyme de bonheurs et de joies en conservant une excellente santé.

Notre premier article de l'année va mettre sous les feux de la rampe un des nombreux anciens propriétaires du château Val Marie ; Monsieur Ulysse Hippolyte Pétin (1813-1892).

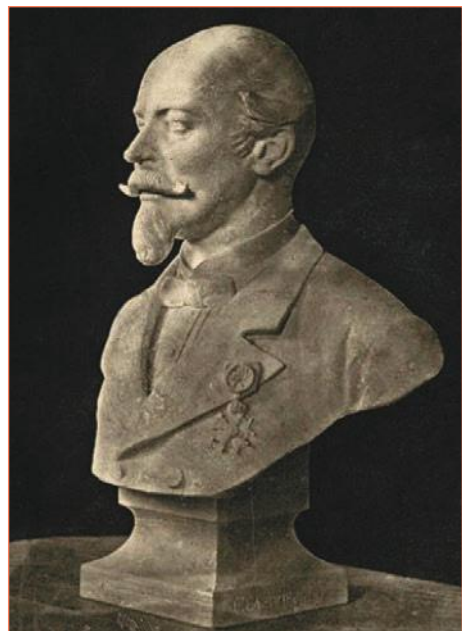
Notre château en effet fut la propriété de la famille Pétin au tournant du 19^e siècle. En 1868, la famille Meffray vendit ses biens de Vourey (dont le château) à monsieur Hippolyte Ulysse Pétin.

L'entrée de la propriété à cette époque se trouvait alors du côté de la fontaine ronde, encadrée par une conciergerie et des écuries. Une grande allée centrale réservée aux voitures, ainsi que deux allées piétonnes permettaient l'accès à l'entrée principale de la bâtisse. Charles Pétin son fils, meurt en 1911 et le petit fils Hippolyte Ulysse Pétin, Hector, va commencer à vendre les parcelles du domaine de Vourey vers 1912.

Mais ceci est une autre histoire...

Ulysse Hippolyte Pétin... Un roi de l'acier !

Fils de Jean Chrysostome Pétin, négociant, et de Reine Anastasie Vasseur, Hippolyte Ulysse Pétin est né le 12 novembre 1813 à Amiens. Ulysse Hippolyte Pétin est élève (1828-1831), puis intègre l'École des Arts et Métiers de Châlons (Champagne).



Il occupe ensuite divers emplois. D'abord dessinateur à la filature de schappe à Tenay (Ain), chargé de l'installation de métiers mécaniques, puis ajusteur et dessinateur chez Dubois (atelier de construction mécanique) à Lyon, ingénieur chez Lavrent à Lyon, ingénieur à la fonderie des Frèrejean à Pont-Evêque, près de Vienne (Isère), enfin dessinateur chez Verpilloux à Rive-de-Gier. Chez le mécanicien Dubois à Lyon, il donne aussi des leçons de dessin aux ouvriers. Parmi ses élèves le tout jeune forgeron Jean-Marie Gaudet. C'est le début d'une amitié de 54 ans.

Les débuts laborieux

Jean-Marie Gaudet suit Pétin comme premier forgeron chez Lavrent à Lyon, puis comme contremaître de l'atelier de réparations de la Grande fonderie de Vienne en 1836. Les deux amis s'installent en 1839, à Rive-de-Gier, où commence leur carrière d'industriels. Encouragés par le directeur des usines Frèrejean à Vienne (Isère), ils décident, avec une mise de fonds initiale de 1 000 francs, de créer leur propre entreprise. Ils louent un petit terrain pour installer leur modeste hangar à forge et unissent leurs talents respectifs : Pétin dessine et Gaudet forge. C'est là le secret d'une entente sans faille : Pétin ingénieur et mécanicien, assure la partie commerciale de l'affaire ; Gaudet dirige le personnel, n'hésitant pas à frapper sur l'enclume lui-même. L'ingénieur Roland de Ravel, chargé du prolongement du canal de Givors à Grand-Croix, leur donne leur première commande, la réalisation des armatures des écluses. Le mariage de Pétin contribue, à son tour, à raffermir la situation financière de l'entreprise : qualifié de négociant, il épouse la fille d'un extracteur de charbons à Rive-de-Gier. Leur ami Barrouin, futur fondateur des Acieries de Saint-Étienne, est un des témoins.

Une irrésistible ascension

Ils peuvent désormais développer une seconde forge plus vaste avec une machine à vapeur aux Verchères. En voyage au Creusot pour affaires, Pétin découvre les dessins de Bourdon pour un tout nouveau marteau actionné par la vapeur. Il fait venir Gaudet qui en passe commande aussitôt : le marteau-pilon, construit par les ateliers de Verpilloux, est perfectionné par Gaudet qui en augmente la précision et la puissance (1843). Les marteaux-pilons (5 en 1854 puis 15 en 1863) permettent de livrer des pièces de plus grande dimension. Lors de la crise de 1848, les deux amis se tournent vers la fabrication de canons puis d'arbres moteurs pour les machines de navires. Dès cette date, l'entreprise réalise des canons en fer pour remplacer les canons de bronze traditionnels. Le Prince-Président Louis-Napoléon, en visite officielle dans la Loire en 1852, décore les deux industriels à la demande de leurs ouvriers. Les deux patrons se montrent d'ailleurs soucieux du sort de leur personnel en créant, dès 1848, une caisse centrale de secours. L'usine des Verchères ne cesse de s'agrandir et emploie 290 ouvriers en 1854.

Les Forges et Acieries de la Marine

Le Second Empire marque l'apogée de l'entreprise. La fusion de quatre sociétés sidérurgiques locales donne naissance en 1854, aux Forges et Acieries de la Marine et des chemins de fer société en commandite par actions d'une taille colossale : un capital de 22,5 millions de francs, un chiffre d'affaires de 24 millions et 3 000 ouvriers en 1855, la plus importante de France à cette date. Les Hauts Fourneaux, Forges et Acieries de la Marine et des Chemins de fer fournissent, sous l'Empire, non seulement de grosses plaques de blindage et de gros canons à la marine de guerre, mais aussi, à partir de 1866, des fusils chassepots, des canons et des boulets pour l'armée. Les plaques pour les cuirasses

des navires sont fabriquées d'abord au marteau-pilon à Rive-de-Gier puis au laminoir à Saint-Chamond. Entre 1855 et 1867, 42 navires ont été cuirassés par les Acieries de la Marine. Pétin et Gaudet réalisent, en 1859, pour la première fois en France, un canon en acier forgé se rechargeant par la culasse.

Les deux inséparables amis restent seuls dirigeants jusqu'en 1874. Ils règnent sur 8 000 ouvriers répartis sur trois grands sites dans la Loire (Rive-de-Gier, Saint-Chamond et Saint-Étienne) mais aussi dans le Rhône (Givors) avec des forges au bois dans le Berry et en Corse, le contrôle de mines de houille dans la Loire et de mines de fer en Sardaigne.

Pétin et Gaudet seront tous les deux nommés chevalier de la Légion d'honneur en 1852 et officier en 1865.

Ulysse Hippolyte Pétin fut Maire de Rive-de-Gier de 1856 à 1888 et conseiller général de la Loire. Président du comité des écoles libres, et fondateur de la société Philharmonique de Rive-de-Gier, il fait d'ailleurs édifier à ses frais le kiosque du jardin public en 1886.

Ulysse Hippolyte Pétin se fait construire un "château", à partir de 1856, à Rive-de-Gier, au lieu dit "Versailles", propriété achetée 60 000 Francs. Ce roi de l'Acier y décède le 3 février 1892, tel Louis XIV "dans son château de Versailles".

"Tour à tour élève studieux, employé zélé, patron laborieux, administrateur infatigable, Ulysse Hippolyte Pétin fut un travailleur dans toute la force du terme, donnant à chacun l'exemple d'une activité ininterrompue" selon les termes d'un ingénieur en chef à son enterrement.

L'usine de Saint-Chamond, appartenant maintenant au groupe Mittal, se trouve dans la rue Pétin-Gaudet.

Quelles traces reste-t-il d'Ulysse Hippolyte Pétin à Vourey ?

Il ya quelques années en arrière, les visiteurs curieux de Val Marie pouvaient encore admirer les monumentales grilles en fer forgé incluses dans la porte d'entrée principale du château.

L'œil aguerri pouvait y déceler des initiales entremêlées, représentant deux lettres : "H" et "P" comme "Hypolyte Pétin".



Son nom se retrouve également au plus haut sommet de notre village.

Dissimulée de la vision de tous, l'une des cloches du clocher de notre église Saint-Martin porte gravée, pour l'éternité, la devise latine : CANTABO DOMINO Traduction : je chante pour le seigneur. Juste en dessous apparaît : Son Parrain : Monsieur Hypollite Pétin - Propriétaire du château de Vourey - 1868.

Historiquement vôtre...

Les Compagnons de Volvredo

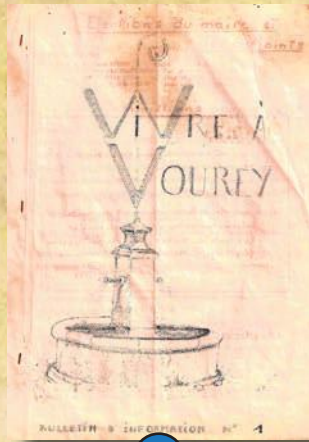
Calendrier des manifestations (février à juin 2017)

Février	Samedi 4	Concours de belote (espace Jean-Roybon)	Club Retraite Heureuse
	Dimanche 5	Matinée boudin (espace Jean-Roybon)	Vourey Sports Football
	Mercredi 8	Vente de ravioles (espace Jean-Roybon)	Pioupou de Vourey
	Vendredi 10	Assemblée générale (FLPA)	Club Retraite Heureuse
	Samedi 11	Sainte Barbe des pompiers (espace Jean-Roybon)	Amicale des sapeurs-pompiers
		Petites matinées (salle de la Galise)	Mairie et Catherine Blanc
		Goûter des anciens (cantine scolaire)	CCAS
	Vendredi 17	Goûter des vacances (espace Jean-Roybon)	APEV
	Samedi 25	Journée internationale des maladies rares (espace Jean-Roybon)	Nos Enfants Menkès
		Assemblée générale (salle de l'Olon)	Nature Evasion
Dimanche 26	Assemblée générale (espace des Associations)	La Gaule Vouveysienne	
Mars	Ven. 3 et Sam. 4	Théâtre "La Nuit des Dupes" (espace Jean-Roybon)	Les Zamuses Gueules
	Samedi 11	Soirée Cabaret (espace Jean-Roybon)	AFTC
	Dimanche 12	Vente de diots (espace Jean-Roybon)	Club Retraite Heureuse
	Mardi 14	Don du sang (espace Jean-Roybon)	Ri d'Olon
	Vendredi 17	Banquet annuel (FLPA)	Club Retraite Heureuse
	Samedi 18	Nettoyage de printemps	Mairie
	Dimanche 19	Matinée JuJutsu (espace Jean-Roybon)	JuJutsu Défense
Avril	Dimanche 2	Pucier (espace Jean-Roybon)	Tennis Groupe
	Mercredi 5	Concours de belote interclubs (espace Jean-Roybon)	Club Retraite Heureuse
	Samedi 8	Soirée dansante (espace Jean-Roybon)	Nature Evasion
	Dimanche 9	Randonnée (espace Jean-Roybon)	APEV
	Dimanche 23	Premier tour des élections présidentielles	Mairie
	24 au 28	Stage tennis (espace Jean-Roybon)	Tennis Groupe
	Samedi 29	Chop'in Vourey (espace Jean-Roybon)	Vourey Sports Football
Mai	Lundi 1 ^{er}	Challenge Tomaï (espace Jean-Roybon)	La Boule de Vourey
		Troc aux plantes (espace Jean-Roybon)	Jardin Naturel Astuces Conseils
	Dimanche 7	Deuxième tour des élections présidentielles	Mairie
	Lundi 8	Commémoration (Monument aux morts)	Mairie
	Dimanche 14	Matinée Jujutsu (espace Jean-Roybon)	JuJutsu Défense
	Dimanche 21	Marché aux fleurs (espace Jean-Roybon & place du village)	APEV
Juin	Sam. 3 et Dim. 4	Rassemblement des écoles de foot (espace Jean-Roybon + parc)	Vourey-Sports Football
		Challenge Perier (espace Jean-Roybon)	La Boule de Vourey
	Dimanche 11	Premier tour des élections législatives	Mairie
		Assemblée générale (salle de l'Olon)	Vourey-Sports Football
	Sam. 17 et Dim. 18	Vogue (parc municipal)	Mairie
	Dimanche 18	Deuxième tour des élections législatives	Mairie
	Vendredi 30	Fête des écoles et spectacle de fin d'année (espace Jean-Roybon)	APEV et écoles

Calendrier établi par la mairie, commission "Animation", en collaboration avec les associations de Vourey.
Certaines dates sont susceptibles de changer.

Retrouvez le détail et la mise à jour de votre agenda des manifestations directement sur notre site internet <http://www.commune-vourey.fr> > Rubrique AGENDA

"Vivre à Vourey" 36 ans déjà !



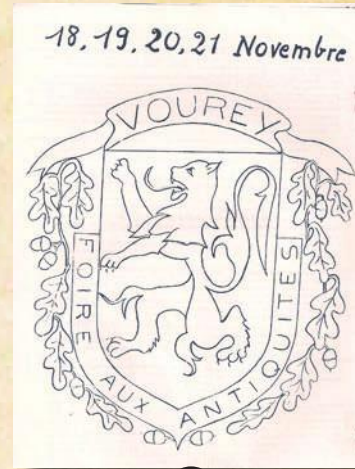
1



2



3



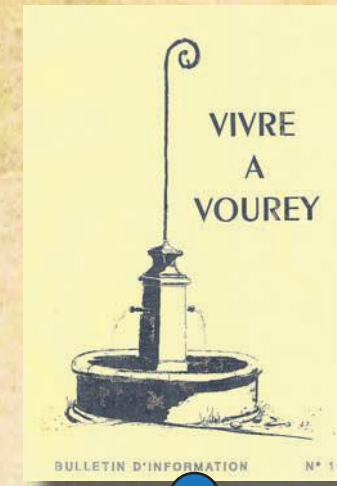
4



5



6



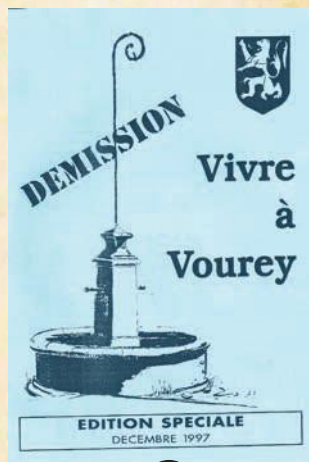
7



8



9



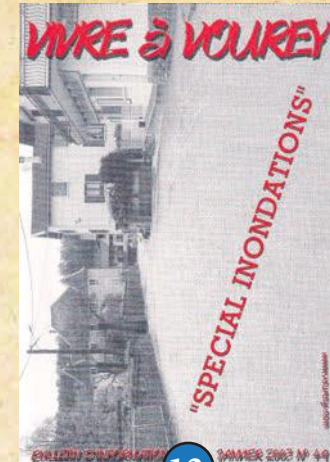
10



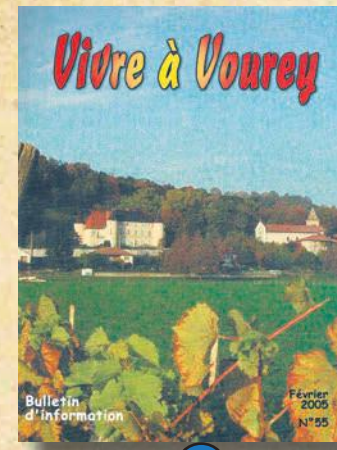
11



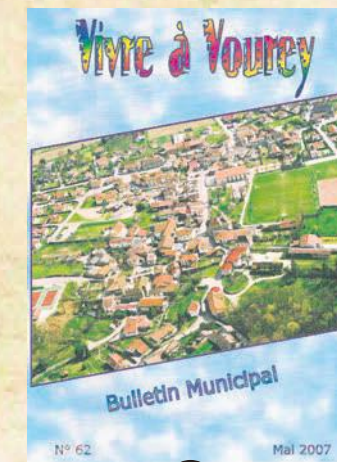
12



13



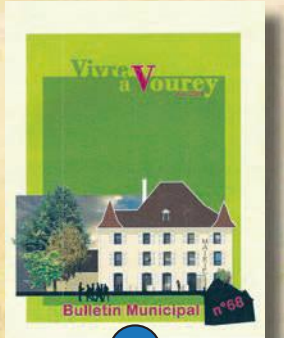
14



15



16



17



19



20



18

- 1 Couverture du Vivre à Vourey n° 1
- 2 Vivre à Vourey n° 1, page 7, Associations
- 3 et 4 Le salon des Antiquaires existe déjà mais s'appelle «Foire aux antiquités».
- 5 Le bureau d'aide sociale fête les rois.
- 6 Les coups de gueules pour l'incivisme de certains concernant les ordures ménagères existent déjà.
- 7 et 8 Janvier 1992 : le n° 19 du V&V est relié, Gilles Bayard entre en scène et participe activement à la mise en page. Il continue depuis et son aide est plus que précieuse. Apparition des premières publicités.
- 9 Juillet 1993 : Vourey se dote de noms de rues.
- 10 Décembre 1997 : Vourey quitte la Bièvre pour intégrer la CCPV. Démission complète de l'équipe municipale. Edition spéciale.
- 11 Couverture exceptionnelle pour annoncer les 1 000 ans de Vourey.
- 12 Coup de jeune en janvier 2002. Imprimé sur papier glacé, la couverture de ce n° 46 est parée d'une photo. Possibilité de se connecter sur internet au site www.vourey.com. Louis Boursier devient l'imprimeur du Vivre à Vourey.
- 13 Janvier 2003, numéro Spécial inondations.

- 14 Février 2005 : nouveau changement de look avec le n° 55. Les Voureysiens photographes ont déposé leurs photos en mairie et l'équipe municipale a choisi parmi tous les clichés la nouvelle couverture. C'est celle d'Alain Garrel qui est retenue.
- 15 Mai 2007 : la couverture change de nouveau. Plus de couleurs et titre plus graphique. Autre nouveauté : la page centrale s'habille en couleur.
- 16 Juin 2008 : Daniel Blanc succède à Nicole Mariotte à la rédaction du Vivre à Vourey.
- 17 Juin 2009 : nouvelle mairie, nouvelle couverture
- 18 Octobre 2011 : nouveau changement de look. Rajeunissement total.
- 19 Juillet 2014 : première édition de la nouvelle commission de Communication qui a à cœur de faire vivre et évoluer le Vivre à Vourey.
- 20 Octobre 2015 : le V&V devient tout en couleur et reste gratuit malgré tout. Sébastien Mérieux, protagoniste de ce grand pas quitte la commission. Merci pour ton aide précieuse.

Jun 1983, suite à l'élection de M. Jean Roybon, naissance du premier Vivre à Vourey. Il est dactylographié, agrafé, les titres et sous-titres sont encore écrits à la main et la couverture est un dessin crayonné à la main. A l'intérieur, on y découvre : la constitution de l'équipe municipale et les différentes commissions, l'état civil, renseignements utiles, budget, compte-rendus des réunions municipales et des articles concernant les associations déjà bien présentes et très actives sur Vourey.

Les changements et évolutions ne sont pas terminés. Toute l'équipe y travaille d'arrache pieds. Nous profitons de ce petit moment pour remercier tous les acteurs qui vous permettent de lire le Vivre à Vourey. Nous pensons notamment à Marianne, Gilles, Louis, toute l'équipe de la commission Communication sans oublier tous les élus et bénévoles qui les déposent dans vos boîtes aux lettres.